Duinkerkelaan 116 – 8660 De Panne
Tel. (+32) 058 / 42.90.12 ~ Fax (+32) 058 / 41.11.99
Syndic@agenceleroy.be

Traduction libre

Notules de l' assemblée générale extraordinaire : **ACP Résidence Kykhill**
Zeelaan 92
8660 De Panne
0668.948.622

Samedi 19/05/2018 à 10h00, Bureaux Agence Leroy, Duinkerkelaan 116, 8660 De Panne.

1. **Signature de la liste des présences, quorum.**

   Présents : 829/1.000 - 5/7
   Procurations : 171/1.000 - 2/7
   Absents : 0/1.000 – 0/7

   1.000/1.000 unités sont présentes ou représentées
   7/7 copropriétaires sont présents ou représentés
   Le double quorum est atteint, l'assemblée générale est valablement constituée.

2. **Désignation du président de l'assemblée générale.**

   M. Campo est désigné comme président de l'assemblée générale.

3. **Désignation du secrétaire de l'assemblée générale. Proposition de désigner le syndic comme secrétaire.**

   Agence Leroy est désignée comme secrétaire de l'assemblée générale.

4. **Les copropriétaires Berquin - Matthijs demandent l'autorisation à l'assemblée générale extraordinaire de suspendre une banderole pendant une courte période du 01/10/2018 jusqu'au 15/10/2018 dans le cadre des élections communales. Tous les frais ayants attrait à cette banderole sont pris en charge par ce mêmes copropriétaires. La décision doit être prise avec une majorité de 75% des présents et des représentés.**

   L'assemblée générale extraordinaire passe au vote par appel de noms :
   Votes pour accord de l'application d'une banderole :
   791/942 83%
   Votes contre l'application de la banderole :
   151/942 (M.Staelen, M.Dusauchoit) 17%
   La famille Berquin-Matthijs à le droit d'appliquer une banderole à la façade de la résidence Kykhill, à propres frais, pour la période du 01/10/2018 jusqu'au 15/10/2018.

Ce document a été signé par les copropriétaires encore présents ceci en version néerlandophone.